




La zone humide à Lonzée en aval de la Goyette - Code 22

SUPERFICIE		COORDONNÉES CENTRALES
 ZCc	0,11 ha	X : 177001
 ZCr	0,28 ha	Y : 141244
 ZD	16 ha	

En aval de la sablière, dans la vallée de l'Arton, deux zones humides d'intérêt sont distantes d'environ 600 mètres et séparées par le lieu-dit « Goyette ». Elles sont toutes deux situées le long de l'Arton. Entre ces deux zones, notons la présence d'une zone de source, d'un ancien étang et de quelques joncs épars (*Juncus effusus*) dans la prairie en aval de l'abbaye d'Argenton. Le ruisseau de source, actuellement canalisé abrite de l'âche faux cresson (*Apium nodiflorum*), de la véronique aquatique (*Veronica beccabunga*) et du cresson de fontaine (*Nasturtium officinale*).

En aval, la zone humide est très peu étendue. Le site abrite des points d'eau, site de reproduction de batraciens, une mégaphorbiaie colonisée par des saules (*Salix sp.*). On y observe notamment de la reine des prés (*Filipendula ulmaria*), du lycope d'Europe (*Lycopus europaeus*), de la scrofulaire ailée (*Scrophularia umbrosa*) et du populage des marais (*Caltha palustris*).

Cette dernière semble malheureusement drainée et menacée par la présence en amont (environ 50 mètres) d'un imposant fourré de renouée du Japon (*Fallopia japonica*).

La prairie située en aval de ce site abrite également de grands saules.

Espèces remarquables

Cresson de fontaine (<i>Nasturtium officinale</i>)	Lycope d'Europe (<i>Lycopus europaeus</i>)
Scrofulaire ailée (<i>Scrophularia umbrosa</i>)	Ache faux cresson (<i>Apium nodiflorum</i>)

Espèces végétales présentes sur le site

Acer pseudoplatanus, *Achillea millefolium*, *Alliaria petiolata*, *Alnus glutinosa*, *Apium nodiflorum*, *Arrhenatherum elatius*, *Callitriche sp.*, *Caltha palustris*, *Cardamine amara*, *Carex acutiformis*, *Cirsium palustre*, *Scirpus sylvestris*, *Corylus avellana*, *Crataegus monogyna*, *Dipsacus fullonum*, *Epilobium hirsutum*, *Equisetum arvense*, *Fallopia sp.*, *Filipendula ulmaria*, *Fraxinus excelsior*, *Galium aparine*, *Geranium pyrenaicum*, *Geum urbanum*, *Glechoma hederacea*, *Heracleum sphondylium*, *Iris pseudacorus*, *Juncus effusus*, *Lemna minor*, *Lonicera periclymenum*, *Lycopus europaeus*, *Mentha aquatica*, *Nasturtium officinale*, *Plantago lanceolata*, *Potentilla anserina*, *Ranunculus ficaria*, *Ranunculus repens*, *Ribes rubrum*, *Rubus sp.*, *Sambucus nigra*, *Scrophularia nodosa*, *Scrophularia umbrosa*, *Stachys sylvatica*, *Symphoricarpos albus*, *Urtica dioica*, *Valeriana repens*, *Veronica beccabunga*,...

Propositions d'actions

- Gérer et restaurer le site suivant les principes développés dans les actions générales proposées dans l'étude ;
- Enrayer la progression de *Fallopia sp.* et éviter sa propagation dans la zone centrale : les différentes techniques de gestion mises au point par la Cellule d'appui à la gestion des plantes invasives – Laboratoire d'Ecologie Gembloux Agro-Bio Tech sont disponibles en ligne sur <http://www.fsagx.ac.be/ec/gestioninvasives/Pages/Accueil.htm> ;
- Enrayer le processus de drainage d'une partie de la zone afin de pouvoir étendre la zone centrale à sa superficie « initiale » ;
- Gérer la colonisation ligneuse (principalement des saules) afin de maintenir une zone humide ouverte ;
- Maintenir les saules plantés dans la prairie au sud du site ;
- Faire en sorte que d'éventuels projets situés en rive gauche, de l'autre côté du cours d'eau, permettent de maintenir ou d'améliorer la qualité de l'eau et du biotope environnants cette zone centrale isolée ;

Illustrations



© Launoy S.

Figure 90 : Aperçu du site